



Toulouse, le 20/03/20

Monsieur le Recteur,

La mise en place de la « continuité pédagogique », est plus que chaotique dans l'académie. Nous vous alertons sur la situation vécue par nos collègues, qui tentent d'avoir, pour leurs élèves, une action pédagogique. Celle-ci est désordonnée, notamment en raison de contraintes matérielles très fortes sur les moyens de communication, interrompus en début de semaine. Les collègues sont ainsi amenés à utiliser, quand ils en ont à leur disposition, leur matériel personnel pour assurer tant bien que mal – mais avec toute la conscience professionnelle qui est la leur - leurs missions.

Dans ce contexte de contraintes, nos collègues sont en situation de stress aigu, tant est grande la pagaille et tant les injonctions contradictoires pleuvent. Les discours du Ministre aggravent la situation, parce qu'ils ne correspondent à aucune réalité.

Nous vous avons alerté dès ce week-end, et reprécisé les choses dans le texte qui vous a été adressé le 17/03/20 par la FSU sur ce sujet, en fournissant quelques pistes urgentes pour réguler la situation. Les élus du CHSCT académique ont émis des avis dans le même sens. Nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse, contrairement à ce qui peut se passer dans d'autres académies.

Commencent ainsi à circuler dans l'académie des documents, produits par vos services qui alimentent encore la confusion, et ne révèlent pas les arbitrages qui s'imposent et qui sont pourtant urgents :

- des livrets pédagogiques, dont le préambule pose un certain nombre de cadres, mais que contredisent manifestement les conseils et recommandations fournis dans certaines disciplines, qui n'ont pas pris la mesure de la situation des collègues ni des élèves et leur famille, et constituent bien souvent des injonctions irréalistes et dénuées de sens dans le contexte ;
- une note juridique, datée du 20/11/19, rappelant notamment le cadre du RGPD, a été renvoyée, mais elle n'est pas diffusée sur le terrain. Les « expérimentations » en tout genre, qui se multiplient actuellement exposent juridiquement et pénalement nos collègues et l'institution toute entière : fuites massives de données personnelles, notamment courriels mais pas seulement, établissement de situations d'échanges directs entre personnels et élèves, entre personnels et parents, hors de tout cadre institutionnel et protecteur, etc.

Tout cela, sans même que n'ait été réellement fait le recensement des moyens de joindre les familles, des moyens matériels qui peuvent réellement exister dans les familles ou chez nos collègues, qui mobilisent des outils et moyens strictement personnels et non professionnels, donc disparates et à leurs frais pour continuer à maintenir un lien pédagogique qui ait un peu de sens, ... Comment est-il possible d'organiser quelque chose dans ce cadre ?

Nous vous rappelons les termes de l'interpellation de notre fédération, au niveau académique, qui a déjà attiré votre attention sur le fait que :

- les fonctionnements des outils numériques relèvent des équipes techniques et de l'administration ; de nouvelles difficultés vont apparaître alors que des alertes ont déjà été émises : élèves sans matériel, sans connexion etc. et ce sera majoritairement le cas pour les élèves les plus fragiles ;
- ce lien pédagogique n'est aucunement une obligation en cas d'arrêt maladie ou d'autorisation spéciale d'absence (pour garde d'enfant actuellement par exemple) ;
- qu'il est nécessaire de faire un rappel strict à l'utilisation des seuls outils mis en place par l'institution, notamment en raison du RGPD, de la possible mise en cause des personnels, des tentatives de certaines entreprises de se constituer des carnets d'adresse en exploitant un public captif. Plus que jamais, la neutralité commerciale de l'Etat doit être affirmée et rappelée, et mise en oeuvre. Les premiers retours montrent que l'injonction à faire vite a permis le développement de situations problématiques, malgré nos mises en garde.

La FSU demande donc une expression claire adressée aux personnels afin de leur manifester une confiance dont ils ont réellement besoin et que cette confiance par la reconnaissance de l'évidence qui est celle qu'il ne pourront faire compte-tenu des contraintes "qu'au mieux" : il est en effet important à la fois de reconnaître l'expertise des personnels en ne s'inscrivant pas dans une logique de prescriptions inadaptées, et de dédramatiser par rapport à une obligation de résultat qui ne manque pas déjà d'angoisser les personnels, mais aussi les élèves et les familles. D'ailleurs, sans nul doute, est-il aussi important de rassurer parents et élèves par rapport aux échéances de fin d'année (programmes et examen) ; comme le reste du pays, l'Éducation nationale va fonctionner en mode "dégradé", ce qui est inévitable vu la situation exceptionnelle et les mesures prises à l'échelle du pays."

Nous tenons enfin à alerter de la diffusion de la pratique d'échanges de documents pédagogiques en mains propres, obligeant des élèves à sortir du confinement, et exposant également les personnels ... au mépris de toutes les recommandations sanitaires.

Il vous appartient, Monsieur le Recteur, de prendre la mesure de la situation : non l'Education Nationale n'a pas été préparée à la situation que nous vivons. Il serait scandaleux que, dans ce contexte, confusion et chaos soient entretenus dans le seul but d'une transformation idéologique de l'Ecole, hors cadre démocratique.

Il est urgent, Monsieur le Recteur, de réagir, à votre niveau de responsabilité, et de donner des instructions pragmatiques précises pour clarifier la situation, pour rassurer, et apaiser les tensions naissantes, donner du temps aux collègues comme aux élèves, un cadre raisonnable et légal - comme cela a déjà été fait dans d'autres pays, comme la Belgique, ou encore dans d'autres académies (Versailles, Lille, Rennes, pour celles que nous avons pu recenser) - et d'éviter que perdure une situation intenable : à l'impossible, nul n'est tenu, la continuité pédagogique ne s'improvisera pas, elle s'apparente plutôt à la gestion de la discontinuité. Chacun fera au mieux de ses possibilités matérielles et pédagogiques, sans pression inutile ou culpabilisation individuelle.

Pierre Priouret  
Secrétaire général  
SNES-FSU Toulouse

André Castellan  
Secrétaire Académique  
SNEP-FSU Toulouse

Guy-Eric Jacquet - Valérie Tavernier  
Coordinateurs académiques  
Snuipp-FSU Toulouse

Agnès Bernadou  
Secrétaire Académique  
SNUEP-FSU Toulouse